Mysterium Fidei n° 50 – Lourdes et le Tiers-Ordre

Publié le 1 janvier 2008
Abbé François Fernandez-Faya
3 minutes

Janvier – février – mars 2008

Lourdes et le Tiers-Ordre

Voici votre 50 numéro du bulletin du Tiers-Ordre. C'est désormais chaque trimestre que vous recevrez votre bulletin avec 16 pages au lieu de 12. La confection en est un peu modifiée, chaque mois étant traité séparément. En effet, quel rapport peut-il y avoir entre janvier, temps après l'Epiphanie, et mars, temps du carême. Vous trouverez aussi deux nouvelles rubriques : Les belles fêtes du mois avec quelques particularités liturgiques intéressantes et Le saint du mois, présentant la vie d'un saint, de préférence peu connue, il y en a de nombreuses qui mériteraient de l'être. Ces saints ne sont pas toujours dans le calendrier universel de l'Eglise catholique mais sont célébrés localement, dans le lieu où ils vécurent. A nous de les découvrir pour nous en faire de nouveaux amis dans le ciel.

Ce cinquantième numéro est aussi pour nous l'occasion de recommander à vos prières tous ceux qui contribuent à l'impression et l'expédition du bulletin, malgré bien des aléas quelquefois (panne du matériel, grèves des postes, etc.)Composé au prieuré de Gragnague, reproduit et envoyé à Suresnes, il compte sur la collaboration discrète et efficace de quelques membres dévoués du Tiers-Ordre. Qu'ils soient aujourd'hui remerciés chaleureusement.

Un grand merci aussi à notre secrétaire, fidèle au poste depuis six ans, chargé du courrier habituel et de l'envoi du matériel nécessaire aux cérémonies. Il est toujours d'une grande patience et disponibilité.

Ce trimestre sera marqué par le cent cinquantième anniversaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes, le 11 février 1858. Que les tertiaires qui le peuvent assistent à la messe ce jour-là afin d'honorer la Reine des cieux qui a daigné nous visiter dans ce coin béni des Pyrénées pour nous exhorter à la prière et à la pénitence. Deux devoirs que tout tertiaire, s'il est fidèle à sa règle, est tenu d'accomplir. La règle en effet inclut l'assistance à la Messe quotidienne, la plus grande prière, celle du Christ au Golgotha (ou un quart d'heure d'oraison), en plus des prières du matin et du soir et la récitation du chapelet.

La règle prévoit aussi le nécessaire devoir de la Pénitence par l'abandon de l'usage de la télévision et le jeûne aux Quatre-Temps et aux Vigiles, en plus du mercredi des cendres et du vendredi-saint, selon l'ancienne pratique de l'Eglise.

Ainsi la règle du Tiers-Ordre de saint Pie X est une réponse parfaite aux demandes de Notre-Dame de Lourdes. Vivons-la fidèlement et nous contenterons le Cœur de Notre-Dame, ce Cœur douloureux et Immaculé tel qu'il nous a surtout été révélé à Fatima, comme moyen extraordinaire de salut en ces derniers temps.

Votre aumônier vous souhaite un saint carême, « temps favorable » où Dieu se rend plus propice à nos prières par l'entremise de la prière de l'Eglise. Chacun des jours du carême a sa messe propre où il est demandé au Seigneur de bénir et de sanctifier nos efforts. N'oublions pas aussi de vénérer saint Joseph auquel le mois de mars est consacré, même si la fête propre du saint tombe cette année le 1 avril, en raison de la Semaine Sainte.

A tous, Bonne et Sainte année 2008.
Votre aumônier,
Abbé François Fernandez †